|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ST/SG/AC.10/C.3/119/Add.1 |
| _unlogo | **Secrétariat** | Distr. générale14 avril 2022FrançaisOriginal : anglais |

**Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses
et du Système général harmonisé de classification
et d’étiquetage des produits chimiques**

**Sous-Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses**

**Soixantième session**

Genève, 27 juin-6 juillet 2022

Point 1 de l’ordre du jour provisoire

**Adoption de l’ordre du jour**

 Ordre du jour provisoire de la soixantième session

 Additif

 Liste des documents

 1. Adoption de l’ordre du jour

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/119 | Ordre du jour provisoire de la soixantième session |
| ST/SG/AC.10/C.3/119/Add.1 | Liste des documents et annotations |

 Documents de référence

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/1/Rev.22 | Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Règlement type, vingt-deuxième édition révisée |
| ST/SG/AC.10/11/Rev.7 et Amend.1 | Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Manuel d’épreuves et de critères, septième édition révisée et amendement 1 |
| ST/SG/AC.10/30/Rev.9 | Système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques (SGH), neuvième édition révisée |
| ST/SG/AC.10/C.3/118 et Add.1 | Rapport du Sous-Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses sur sa cinquante-neuvième session |
| ST/SG/AC.10/C.4/82 | Rapport du Sous-Comité d’experts du Système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques sur sa quarante et unième session |

 2. Explosifs et questions connexes

 a) Examen des épreuves de la série 6

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

 b) Amélioration des épreuves de la série 8

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/18 (IME) | Recommandations relatives à la série 8 : applicabilité de la série 8 d) |

 c) Révision des épreuves des parties I, II et III du Manuel d’épreuves et de critères

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

 d) Détonateurs normalisés « UN »

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

 e) Révision des instructions d’emballage relatives aux explosifs

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

 f) Échantillons énergétiques

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

 g) Questions liées à la définition des explosifs

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/36 (COSTHA, SAAMI) | Exclure de la classe 1 les objets contenant des matières énergétiques qui présentent un risque très faible |

h) Examen des prescriptions en matière d’emballage et de transport des émulsions
de nitrate d’ammonium

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

 i) Autres questions

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/9 (Cefic) | Ajout d’une nouvelle rubrique pour le 5‑trifluorométhyltétrazole, sel de sodium (TFMT‑Na) dans l’acétone, comme matière explosible désensibilisée, dans la liste des marchandises dangereuses du Règlement type |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/10 (Cefic) | Classement des membranes filtrantes en nitrocellulose servant aux fins de diagnostic et d’autres applications en sciences de la vie |

 3. Inscription, classement et emballage

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/1 (Canada) | Corrections mineures aux désignations officielles de transport pour les Nos ONU 0511, 0512 et 0513 |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/2 (Brésil, Espagne et Mexique) | Harmonisation de la traduction de « base material » dans la version espagnole |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/13 (Espagne) | Activité spécifique et activité massique |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/17 (Allemagne, Espagne) | Affectation des objets aux groupes d’emballage |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/19 (CGA, EIGA) | Proposition d’ajout d’un numéro ONU pour le disilane |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/22 (WCC) | Dispositions relatives au transport de petites quantités de peintures et d’encres d’imprimerie dangereuses pour l’environnement (et matières apparentées) |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/24 (Pays-Bas) | Révision du classement de l’hydroxyde de tétraméthylammonium |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/25 (COSTHA) | Dispositifs d’extinction de feu contenant une matière pyrotechnique |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/40 (Chine) | Nouvelles dispositions spéciales et dispositions spéciales d’emballage du No ONU 2029 |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/41 (Chine) | Proposition additionnelle pour le document ST/SG/AC.10/C.3/2021/52 |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/43 (Chine) | Nouvelle rubrique ONU pour le N‑Nitroaminoimidazoline |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/44 (Chine) | Proposition d’exemption des objets manufacturés contenant de petites quantités de gallium (version actualisée du document ST/SG/AC.10/C.3/2021/53) |

 4. Systèmes de stockage de l’électricité

 a) Épreuves pour les batteries au lithium

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

 b) Système de classification des batteries au lithium en fonction du danger

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

 c) Dispositions relatives au transport

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/20 (IATA) | Applicabilité de la « mise à disposition » du procès-verbal d’épreuve pour les piles au lithium |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/30 (Belgique) + ST/SG/AC.10/C.3/2022/32 (RECHARGE, PRBA) | Dispositions du 2.9.4 applicables aux piles au lithium transportées conformément à la disposition spéciale 310 |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/37 (PRBA, RECHARGE) | Proposition d’amendement à l’instruction d’emballage LP903 |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/38 (PRBA, RECHARGE, MDTC) | Résumé du procès-verbal d’épreuve pour les piles au lithium |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/42 (Chine) | Amendements à l’instruction d’emballage P903 − alinéa 2) |

 d) Batteries au lithium endommagées ou défectueuses

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

 e) Batteries au sodium ionique

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

 f) Autres questions

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

 5. Transport de gaz

 a) Reconnaissance universelle des récipients à pression ONU et non ONU

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

 b) Gaz de la division 2.2 transportés en quantités limitées

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/26 (COSTHA) | Augmentation du volume des gaz comprimés de la division 2.2 transportés en quantités limitées |

 c) Autres questions

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/14 (ISO) | Normes ISO mises à jour dans la classe 2 |

 6. Propositions diverses d’amendements au Règlement type
pour le transport des marchandises dangereuses

 a) Marquage et étiquetage

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

 b) Emballages, y compris l’utilisation des matières plastiques recyclées

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/8 (EIGA) | Correction à apporter à l’instruction d’emballage P200 pour les Nos ONU 1001 et 3374 |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/12 (Espagne) | Révision des instructions d’emballage figurant aux 5.5.3.3.1 et 5.5.3.3.2 |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/15 (Espagne) | Difficultés liées à la mise en œuvre pratique de l’instruction d’emballage P650 |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/29 (Belgique) | Utilisation de matières plastiques recyclées |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/34 (ICPP, ICCR et ICIBCA) | Commentaires sur les dispositions du Programme 2030 relatives à l’utilisation d’emballages plastiques pour les matières dangereuses |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/35 (Royaume-Uni) | Modification à apporter à la disposition spéciale d’emballage B11 de l’instruction d’emballage IBC03 |

 c) Citernes mobiles

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

 d) Autres propositions diverses

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/6 (EIGA) | Nouvelles mesures transitoires pour les récipients à pression |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/7 (IATA) | Amendement au 2.0.5.2 − Classement des objets contenant des prototypes de batteries au lithium ou des batteries au lithium produites en petite série |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/16 (Allemagne) | Correction d’une référence dans le 6.4.23.2 c) |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/23 (Espagne) | Taux de remplissage et degré de remplissage |

 7. Harmonisation générale des règlements relatifs au transport
des marchandises dangereuses avec le Règlement type

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/31 (OMI) | Propositions d’amendements découlant de la trente‑cinquième session du Groupe des questions techniques et éditoriales |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/33 (Pays-Bas) | Proposition de texte de remplacement concernant les micro‑organismes génétiquement modifiés et les organismes génétiquement modifiés dans le paragraphe 2.9.2  |

 8. Coopération avec l’Agence internationale de l’énergie atomique

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

 9. Principes directeurs du Règlement type

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/3 (ICPP, RPMASA) | Proposition d’amendement aux Principes directeurs visant à ajouter une ligne au tableau 4.1, relatif à l’affectation des instructions d’emballage, accompagnée d’une note explicative b, à la suite de l’attribution du No ONU 3550 à la poudre de dihydroxyde de cobalt pour que cette matière puisse continuer d’être transportée dans des grands récipients pour vrac souples |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/39 (secrétariat) | Questions diverses relatives aux instructions de transport en citernes mobiles et aux dispositions spéciales applicables au transport en citernes mobiles |

 10. Questions relatives au Système général harmonisé de classification
et d’étiquetage des produits chimiques (SGH)

 a) Épreuves relatives aux matières comburantes

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

 b) Classification simultanée des dangers physiques et ordre de prépondérance
des dangers

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

 c) Autres questions

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/11 (Allemagne) | Modification du Manuel d’épreuves et de critères visant à prendre en considération de manière appropriée le Système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/21 (États-Unis d’Amérique) | Proposition tendant à régler des questions inscrites au programme de travail du groupe de travail informel par correspondance chargé des questions pratiques de classification |

 11. Uniformisation des interprétations du Règlement type

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/27 (COSTHA) | Livraison directe de marchandises dangereuses aux consommateurs finaux (suremballages) |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/28 (COSTHA) | Services en ligne de livraison de produits de consommation courante |

 12. Application du Règlement type

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

 13. Formation à la sécurité et renforcement des capacités
en ce qui concerne les marchandises dangereuses

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

 14. Questions diverses

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/4 (OCDE, CEE) | Séminaire ONU/OCDE sur l’explosion du port de Beyrouth de 2020 |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/5 (secrétariat) | Déclassification de documents anciens |
| ST/SG/AC.10/C.3/2022/45 (secrétariat) | Référence à la norme ISO 2431:1984 dans le Manuel d’épreuves et de critères  |

 15. Adoption du rapport

Conformément à l’usage, le Sous-Comité voudra bien adopter le rapport de sa soixantième session et ses annexes sur la base d’un projet établi par le secrétariat.